

NON au recul des droits ! OUI au progrès social !

Les Syndicats nationaux de la DGFIP ont décidé d'agir ensemble et ont considéré de leur responsabilité, d'appeler à la grève les agents des Impôts et du Trésor le 23 mars 2010.

Les réformes en cours menées au pas de charge dans un contexte de réductions d'effectifs et de moyens, sont de plus en plus mal vécues par les agents, et engendrent insécurité, inquiétude et souffrance au travail.

Les 15000 suppressions d'emplois supportées ces dernières années ont aussi pour conséquences de mettre en péril le bon exercice des missions et la viabilité des structures de proximité.

Dans ce contexte d'épuisement des personnels, le ministre de la Fonction Publique poursuit son programme de démantèlement des services publics par la mise en oeuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques et se dote de l'arsenal législatif pour licencier les fonctionnaires lorsque les départs en retraite ne suffiront plus à absorber les suppressions d'emplois.

Il est donc temps de mettre en oeuvre un rapport de force unitaire et durable afin d'exiger de véritables négociations sur les missions, les emplois, les conditions de travail, les rémunérations et les carrières.

Le 23 mars, mobilisations massives par la grève pour :

- **La défense et le renforcement des missions,**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **L'amélioration des conditions de travail,**
- **La revalorisation des rémunérations,**
- **L'amélioration des carrières,**
- **Le retrait de la loi mobilité,**
- **L'arrêt de la RGPP.**

Sur la question des retraites le gouvernement stigmatise les fonctionnaires en présentant la remise en cause du calcul sur la base des six derniers mois et l'alignement sur les 25 meilleures années comme une mesure égalitaire entre le privé et le public, dans la même optique que la contre réforme FILLON.

Tout comme en 2003, Force Ouvrière combatta en 2010, tout marché de dupes conduisant à instaurer les retraites et les pensions des pauvres.

Pour Force Ouvrière, LA question centrale des retraites et des pensions est celle du financement.

Alors que des milliards d'euros ont été trouvés pour les banques, que les profits et les bonus remontent en flèche, il est possible de financer les retraites par une politique économique et sociale basée sur une juste répartition des richesses :

- **Une taxe de 5% des profits non réinvestis : ce sont 5 milliards d'euros !**
- **Une hausse d'un point des cotisations retraites : ce sont 4 milliards d'euros !**
- **Un million d'emplois supplémentaires : ce sont 3 milliards d'euros !**

Le 23 mars, agir sans ambiguïté pour la défense des retraites et exiger :

- **Le Maintien du code des Pensions et du calcul sur les 6 derniers mois d'activité,**
- **Le Refus de l'allongement de durée de cotisations, 40 ans c'est déjà trop !**
- **Le Maintien du droit à la retraite à 60 ans,**
- **L'Intégration des rémunérations accessoires dans le calcul des pensions.**